

N° 5
11 mai 2020



Référent filière & rédacteurs

Stéphanie TAQUIN
CRIEPPAM

stephanie.taquin@crieppam.fr

Delphine FRATY
CRIEPPAM

delphine.fraty@crieppam.fr

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Stade de végétation

- **Lavanderaies** : en végétation (hampe > 10 cm)
- **Sauge sclarée** : en végétation (3 à 5 étages foliaires)

Arima marginata

- **Reconnaissance** : Cf. [BSV N° 3](#)
- **Observations** : présence sur lavande/in et autres PPAM
- **Niveau de risque** : faible (en régression)

Chenilles de lépidoptère

- **Observations** : présence localisée en parcelles de lavande/in
- **Niveau de risque** : faible à modéré

Cochenilles du lavandin

- **Reconnaissance**
- **Observations** : présence de symptômes et de larves sur le territoire lavandicole
- **Niveau de risque** : fort

Crachat de coucou

- **Reconnaissance**
- **Observations** : observations sur plusieurs parcelles de lavandin, estragon et sauge sclarée
- **Niveau de risque** : modéré (en hausse)

Maladies cryptogamiques

- **Reconnaissance** : [septoriose](#) et [alternariose](#)
- **Observations** : présence sur lavandin
- **Niveau de risque** : modéré à fort



[Vous abonner](#)



[Devenir
observateur
& contact](#)



[Tous les BSV
PACA](#)

Observations

Méthodes d'observation

Les larves s'observent préférentiellement par temps ensoleillé. Par temps couvert, elles se nichent sous les feuilles.

Les données sont actuellement collectées à partir de 22 parcelles, par différentes structures techniques, couvrant ainsi l'ensemble de la zone de production (04, 84 et 26).

Larve d'*Arima marginata* sur thym

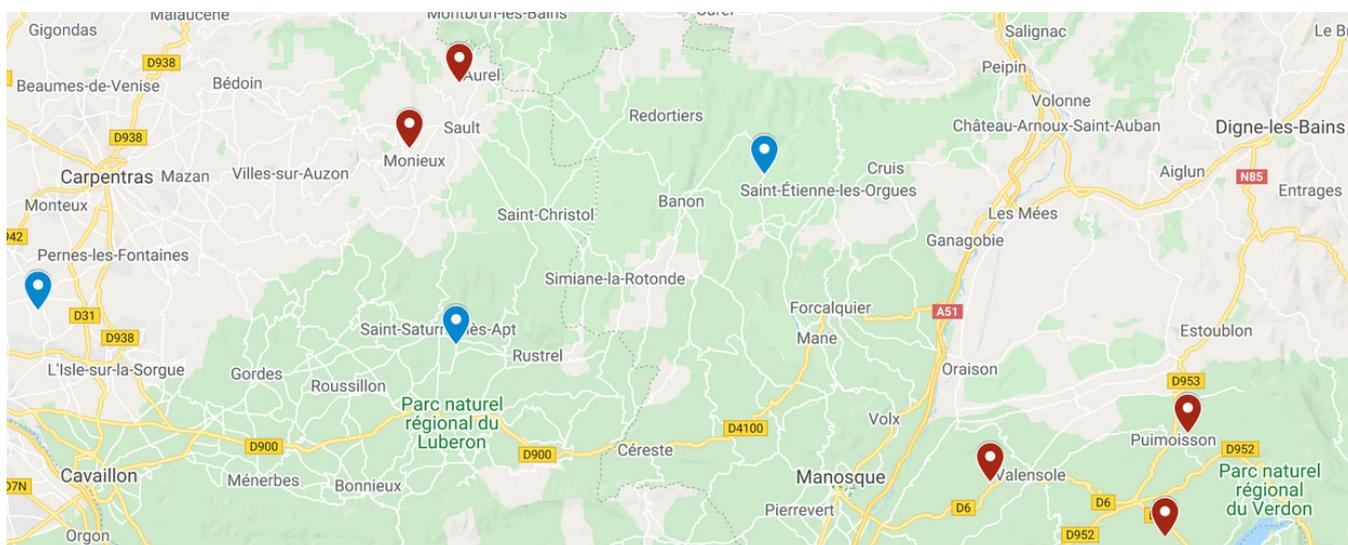


Observations du 20 avril au 6 mai 2020

Plusieurs foyers d'*Arima marginata* de tous stades larvaires ont été observé, essentiellement sur lavande et lavandin, en zone de production. Les adultes, n'occasionnant pas de dégâts, font également leur apparition depuis peu.

LARVES D'ARIMA MARGINATA	NIVEAU DE PRESSION	NOMBRE DE PARCELLE(S) TOUCHÉE(S)	NOMBRE DE PARCELLE(S) OBSERVÉE(S)	ÉVOLUTIONS / SEMAINE -1
Semaine 17	FAIBLE	1	6	↘
Semaine 18	MODÉRÉ	4	6	↗
Hypothèse Semaine 19	FAIBLE			↘

Observations semaines 17 et 18 - Larves + adultes d'*Arima marginata*



Emplacement parcelles réseau d'observations

Point rouge : parcelles avec capture

Point bleu : parcelles sans capture

Analyse de risque

Les températures élevées de ces derniers jours contribuent à une persistance de l'émergence de ce ravageur en zones tardives. Il faut continuer à renforcer les observations sur lavande, lavandin, mais également sauge sclarée. Les adultes n'occasionnent pas de dégâts, mais constituent de futurs foyers de chenilles noires susceptibles d'émerger l'année prochaine.



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 larves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 larves / m²**

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Repérer la présence de nouveaux foyers,
Surveiller l'apparition prochaine des larves et des dégâts occasionnés.

Chenilles de lépidoptère

De nombreuses espèces de lépidoptères peuvent être présents en lavandiculture. **Certaines espèces peuvent être phytophages et créer des dégâts, tandis que d'autres sont totalement inoffensives pour les cultures.**

Chaque année, des prélèvements de chenilles en parcelles sont réalisés pour les identifier après élevage en laboratoire.

Chenilles d'écaille pourprée (*Rhyparia purputa*)



Chenilles de tordeuse



Observations du 20 avril au 6 mai 2020

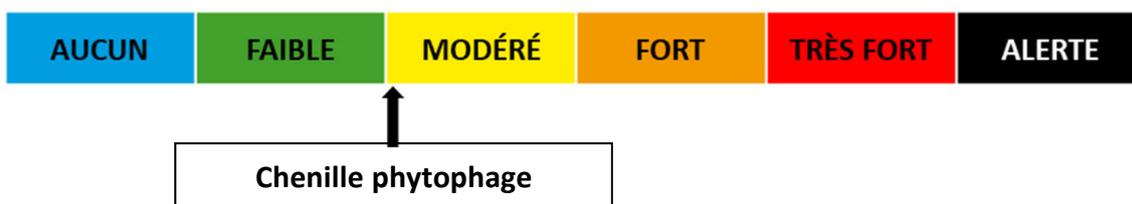
Quelques larves ont pu être localement observées:

- **Chenilles de tordeuses** à Entrevennes et Puimoisson.(quantité < au seuil de risque)
- **Chenilles d'arpensteuses** à Lardiers et Montagnac-Montpezat .(quantité < au seuil de risque)
- **Chenilles de noctuelles** à Montagnac-Montpezat (quantité < au seuil de risque)

Analyse de risque

Les températures de ces derniers jours contribuent à l'émergence de nombreux ravageurs en lavandiculture.

Observez les populations de chenilles prioritairement sur les bordures de parcelles et celles à développement précoce. Les dégâts potentiels sont comparables à ceux de tout ravageur phytophage (feuilles dévorées, tiges sectionnées).



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 - 4 chenilles / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 - 4 chenilles / m²**

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Repérer la présence de nouveaux foyers,
Surveiller l'apparition prochaine des larves et des dégâts occasionnés.

Chenilles de lépidoptère en cours d'identification sur parcelle de lavandin



Reconnaissance du ravageur

Cette cochenille présente dans toute la zone de production ne provoque de dégâts que sur lavandin.

Elle se dissémine principalement par les plants et par le vent.

Les larves, couleur lie de vin, passent l'hiver au stade L1 dans les tiges coupées des années passées.

Dès le début avril, elles commencent leur migration vers les jeunes feuilles de lavandin. La sortie des larves commence si la température est de l'ordre de 10-11°C au soleil.

Les naissances sont élevées dès que cette température atteint 15-20°C. Les sorties s'échelonnent selon le climat local approximativement entre la mi-février et la mi-mars.

En se nourrissant, les larves de cet insecte (dit piqueur-suceur) injectent une toxine qui provoque des crispations du feuillage et des déformations de hampes florales.

En cas de très fortes attaques, on observe un arrêt de croissance de la plante suivie de sa mort.

Cette cochenille n'a qu'une génération par an. Au moment de la floraison, les adultes sont présents sur les épis et s'accouplent.

Cochenille du lavandin



Crispation du feuillage par piqûres de cochenilles



Observations du 20 avril au 6 mai 2020

Des larves et symptômes de crispation ont été observés ponctuellement dans la zone de production.



Emplacement parcelles réseau d'observations

Point rouge : parcelles avec présence de larves et/ou symptômes

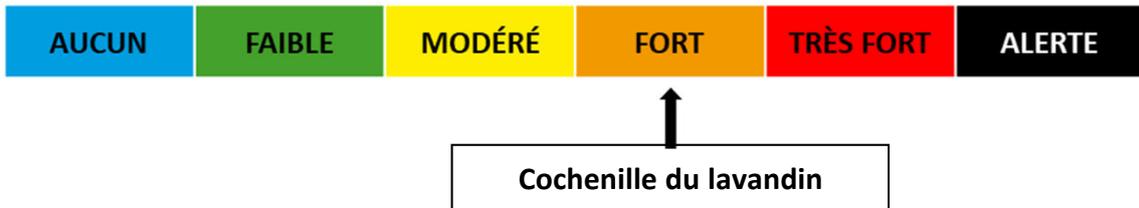
Point bleu : parcelles avec absence de larves et/ou symptômes

Point gris : parcelles non observées

Analyse de risque

Les conditions météorologiques sont favorables au développement de ce ravageur. La présence de symptômes est en hausse.

Renforcer les observations sur les parcelles atteintes l'an dernier. Elles peuvent présenter des symptômes dès le redémarrage.



Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Gestion du risque

Les larves sont particulièrement difficile à observer. Surveiller particulièrement l'apparition de crispation du feuillage sur les parcelles présentant déjà ces symptômes antérieurement.



Cochenille adulte et crispation du feuillage sur lavandin

Reconnaissance du ravageur

Le crachat de coucou (ou cercope des prés ou philène spumeuse) attaque un grand nombre d'espèces de plantes et pour les PPAM, particulièrement l'estragon, la sauge sclarée et la lavande, le lavandin mais également l'immortelle.

Les larves se protègent de la déshydratation et des prédateurs dans une mousse qu'elles sécrètent. Les adultes présentent des couleurs et des dessins très variables.

En grand nombre, ces insectes piqueurs-suceurs de sève peuvent provoquer une crispation des feuilles, un jaunissement, un dessèchement et une réduction du développement de la plante. Généralement, les baves sont situées à l'aisselle des feuilles.

Crachat de coucou sur lavandin



© CRIEPPAM

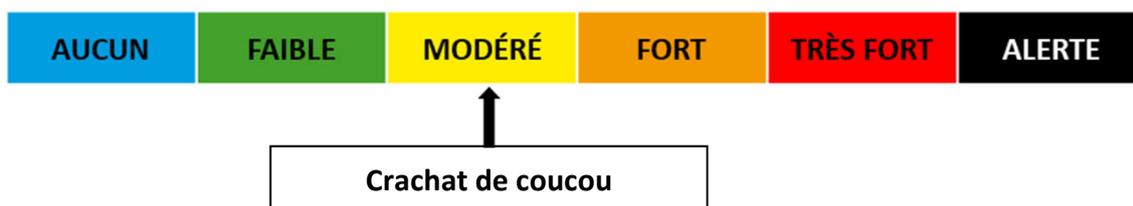
Ce ravageur est le principal vecteur de *Xylella fastidiosa* (non détecté à ce jour en production).

Observations du 20 avril au 6 mai 2020

Plusieurs foyers ont été repérés sur lavandin, fenouil, estragon et sauge sclarée à Taulignan, Savasse, Saint Saturnin d'Apt et sur le plateau de Valensole (sans dépasser le seuil de risque).

Analyse de risque

Les conditions météorologiques sont favorables au développement de ce ravageur. Leur présence est en hausse.



Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3-4 baves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3-4 baves / m²**

Reconnaissance de la maladie

La **septoriose** se reconnaît grâce aux **taches présentes sur le feuillage**. Elles peuvent être blanches et allongées ou brunes, de formes ovales ou rectangulaires. Au sein de ces taches, des pycnides noires (petits points noirs) sont parfois visibles

La pluie ou l'irrigation par aspersion sont les moteurs de multiplication et de dissémination. Les pycnides se gorgent d'eau, gonflent, et les spores sont expulsées vers les feuilles avoisinantes.

Les périodes de temps humide et relativement chaud favorisent l'extension de ce champignon. Son optimum thermique est situé entre 20 et 24°C.

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas l'influence de la présence de cette maladie sur la production des lavanderaies. Des programmes de recherches sont en cours sur cette thématique.

Tâches de septoriose sur lavandin



Observations du 20 avril au 6 mai 2020

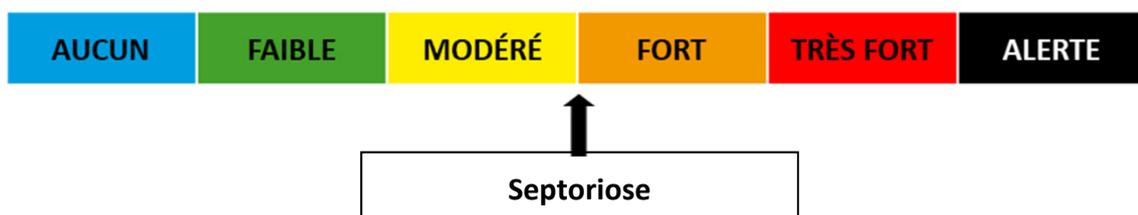
Des symptômes ont été observés sur plusieurs parcelles du plateau de Valensole, ainsi qu' à Lardiers et à Entrevennes.

Dénombrement : 1 à 100 % de la parcelle atteinte

Localisation des symptômes : feuilles et repousses

Intensité des symptômes : parties végétales nécrosées à moins de 20 %

Analyse de risque



Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour cette maladie.

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,
Eviter les blessures mécaniques.

Reconnaissance de la maladie

Alternariose sur lavandin

L'**alternariose** est une maladie des tâches foliaires secondaires, profitant d'attaques initiales d'autres pathogènes. Sur le lavandin, elle provoque un **brunissement des parties aériennes avec, parfois un flétrissement et un dessèchement**.

La maladie se maintient durant plusieurs années dans le sol et les débris végétaux et à la surface du plant. Après germination des spores, ce champignon pénètre dans les tissus directement au travers de la cuticule, par les stomates ou diverses blessures. Envahit rapidement les tissus, et des lésions commencent à être visibles 2 à 3 jours après les premières contaminations.



Ce champignon est disséminé par le vent, la pluie, mais aussi par les outils mécaniques. Des hygrométries élevées et des températures comprises en entre 18°C et 30°C favorisent son développement. Les rosées ou de faibles précipitations continues (5 mm) suffisent à son extension.

Observations du 20 avril au 6 mai 2020

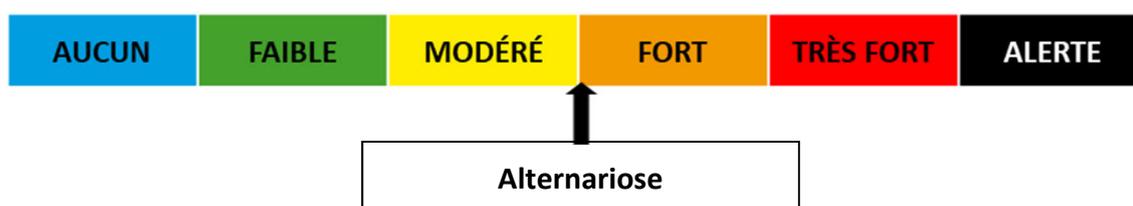
Des symptômes ont été observés sur plusieurs parcelles du plateau de Valensole, ainsi qu' à Lardiers et à Entrevennes.

Dénombrement : la majorité des parcelles avec symptômes sont touchées à 100%

Localisation des symptômes : feuilles et repousses

Intensité des symptômes : parties végétales nécrosées à moins de 20 %

Analyse de risque



Seuil de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour cette maladie.

Gestion du risque

Surveiller les parcelles atteintes l'an dernier,

Limiter les débris végétaux en décomposition sur les parcelles atteintes,

Un programme de recherche et actuellement en cours pour étudier l'importance de cette maladie dans la production des lavanderaies.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CRIEPPAM - TAQUIN Stéphanie
CRIEPPAM - FRATY Delphine



Observation

Crieppam
Iteipmai
Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chambre d'Agriculture de la Drôme
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence
Agribio 04
Sca3P

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)